

VALIDATION D'INSCRIPTION Saison 2017– 2018

- Une fois le formulaire d'inscription en ligne complété, la validation de l'inscription sera effective lorsque les documents suivants auront été fournis au club lors du cours de judo.

NOM / PRENOM du judoka :

Date de naissance :

Je soussigné(e).....

(Nom et prénom du représentant légal)

► Certifie avoir complété le formulaire d'inscription en ligne : www.villeneuve-judo.com

► Certifie joindre le certificat médical, le paiement dans sa totalité et la fiche de validation d'inscription (le tout dans une pochette plastique si possible) :

- **le certificat médical** avec la mention : « **non contre-indication à la pratique du judo en entraînement et en compétition** » datant de moins de moins de trois mois. (Un exemplaire type peut être récupéré au club ou téléchargé sur le site.)

- **le paiement dans sa totalité** par chèque à l'ordre de « JC Villeneuve » ou en espèces :

Le paiement **par chèque** se fait en une fois ou en trois fois (Effectuer les trois chèques lors de l'inscription, ils seront encaissés les trois mois qui suivent l'inscription). Si le chèque n'est pas au même nom que celui du judoka inscrit, merci de le préciser au dos du chèque.

Agrafer ici le(s) chèque(s) d'inscription

Le paiement **en espèces** se fera dans une enveloppe avec le nom du judoka.

Pour les personnes ayant besoin d'une facilité de paiement, veuillez en discuter avec les professeurs lors de l'inscription.

**POUR DES RAISONS DE SECURITE, LE DOSSIER EST A RENDRE COMPLET AU
MAXIMUM 3 SEMAINES APRES LE PREMIER COURS, AU-DELA DE CETTE
DATE L'ACCES AU TAPIS SERA REFUSE.**

Merci de votre compréhension.

Bonne journée,

Les responsables et professeurs du judo club.